

À la pêche

Pêcheries récifales de Nauru : état des lieux

Avant d'envisager les pêcheries récifales, attardons-nous un instant sur le thon. Les eaux de Nauru regorgent de bonites. Dans cette région, les navires océaniques en pêchent environ 50 000 tonnes par an — un volume que les scientifiques océaniques les plus exigeants considèrent comme tout à fait durable. Les revenus de cette pêche contribuent largement à l'économie de Nauru.

Les consommateurs étrangers et le gouvernement de Nauru ne sont pas les seuls à bénéficier de cette ressource en thon sain. Les petits bateaux et les pirogues pêchant au large, juste derrière le récif de Nauru, peuvent débarquer des quantités massives de thon en une seule journée.

Les pêcheurs de Nauru n'en demeurent pas moins pessimistes quant aux poissons récifaux. « C'était mieux avant. Nous attrapions des saumonées et des mérus de grande taille. Aujourd'hui, nous n'en rencontrons presque plus. Nous pêchions des tas de langoustes. Sans oublier les bénitiers. »

Contrairement à d'autres îles du Pacifique, où les touristes ou le changement climatique sont accusés d'être responsables de ce déclin, les pêcheurs de Nauru sont objectifs quant à l'origine du problème: trop de pêcheurs pour une surface trop restreinte!

Que faire? Ici également, les pêcheurs diront généralement que c'est au gouvernement d'agir.

Cependant, les gouvernements de la plupart des îles du Pacifique peinent à trouver les fonds nécessaires à la gestion des pêcheries récifales, même quand leur santé est bien meilleure que celle des ressources de Nauru, lorsque cet argent est impérativement nécessaire afin de répondre aux priorités nationales de santé, d'éducation et d'infrastructures publiques.

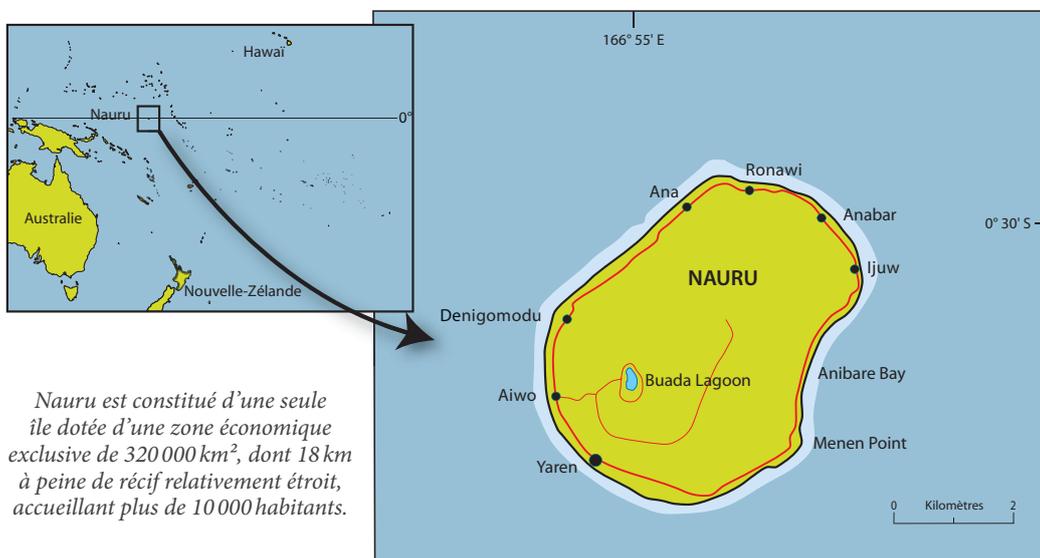
Pourquoi? Pourquoi les îles du Pacifique disposent-elles de l'une des pêcheries thonières partagées les mieux gérées au

monde alors que certains pays peinent à s'occuper de leurs propres pêcheries récifales?

Les gouvernements océaniques parviennent à gérer efficacement les pêcheries de thon pour trois raisons majeures:

- Il n'y a que trois ou quatre espèces de thon à surveiller (selon la zone), et leur biologie est déjà bien connue.
- La vaste majorité du thon est pêché par des navires océaniques, où l'équipage a l'habitude de fournir des rapports complets sur les prises. Ils sont sous la surveillance d'observateurs indépendants (rémunérés par les navires eux-mêmes) et dotés de localisateurs par satellite branchés en permanence.
- Les gouvernements collaborent: les îles du Pacifique collaborent étroitement pour le contrôle de ces pêcheries, grâce à des organisations telles que le Secrétariat de l'Accord de Nauru, l'Agence des pêches du Forum et le Programme pêche hauturière du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Mais la situation est bien plus difficile pour les pêcheries récifales, qui regroupent des centaines d'espèces et une multitude de petites embarcations ou de plongeurs, dont la plupart ne sont pas habitués à la rédaction de rapports ou incapables de se plier à cet exercice à chaque débarquement de prises. Par ailleurs, la coopération régionale est peu encouragée et les connaissances de la biologie et des niveaux durables de pêche sont rudimentaires pour la plupart de ces



espèces. En outre, il est bien entendu impossible pour les pêcheurs de récupérer totalement ce que leur coûtent les mesures de gestion imposées par l'État.

Toutefois, en dépit des contraintes communes à la région, les pêcheries récifales de nombreux pays insulaires océaniques sont en meilleure santé que celles de Nauru, et ce, grâce à leurs traditions de gestion.

Dans certaines îles, elles se manifestent par une appropriation communautaire forte de droits exclusifs de pêche ou un contrôle des activités des tiers dans des zones récifales spécifiques. Dans d'autres, il existe des accords ancestraux avec la communauté sur les types de poissons à pêcher et la saison, ainsi que sur les zones et les engins de pêche, avec en outre des interdictions occasionnelles de pêcher durant une période et dans des zones données.

En résumé, la situation des pêcheries récifales est meilleure lorsque le gouvernement n'a pas l'entière responsabilité de la protection de leurs habitats côtiers très divers et diffus. Il peut alors compter sur les communautés locales pour participer à la gestion de leurs zones récifales respectives, dont elles sont traditionnellement les gardiens.

Nauru était doté de tels systèmes, mais les expériences et tergiversations diverses du XX^e siècle ont presque fait disparaître ces traditions. De plus, là où les accords traditionnels sur lesquels s'appuyer sont rares, il est risqué pour un pêcheur de restreindre ses prises s'il y a de fortes chances que son voisin continue de pêcher sans limitation. C'est particulièrement le cas lorsque la nourriture est nécessaire à la subsistance du ménage et que l'emploi rémunéré est rare.

Que peut-on faire pour les pêcheries récifales de Nauru ? La réponse réside très probablement dans la collaboration entre le gouvernement et les communautés, appelée également « cogestion ». Le gouvernement élabore le cadre réglementaire, fournit de l'information et des conseils scientifiquement avérés et aide les communautés à mettre le cadre en place. De leur côté, les communautés prennent bon nombre de décisions quotidiennes sur la restauration des pêcheries récifales à un niveau de production durable.

Ce plan est déjà mis en œuvre. Le Service des pêches et des ressources marines de Nauru (SPRMN) a organisé des consultations afin d'aider les communautés à élaborer des plans de gestion pour les pêcheries locales. Par ailleurs, il met actuellement sur pied un cadre juridique qui sera examiné en Conseil des ministres et qui vise à permettre aux communautés de participer aux décisions sur leurs propres pêcheries ou de débattre avec d'autres communautés pour décider de la gestion des pêcheries s'étendant sur plusieurs districts. La dernière pièce du puzzle — le service public de conseil sur les ressources halieutiques récifales — commence à prendre forme.

Being Yeeting et Deirdre Brogan, du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, sont actuellement à Nauru afin d'aider le personnel du SPRMN à concevoir un programme d'inventaire des pêcheries artisanales et à dispenser des formations sur son fonctionnement — techniques d'étude et

de mesure, identification des poissons, et saisie, analyse et communication des informations collectées.

Les pêcheurs de Nauru devraient trouver « intéressant » d'être interrogés par le personnel du SPRMN à chaque débarquement de prises. Mais c'est pour la bonne cause. À tout le moins, les informations sont compilées à leur place et ils ne sont pas contraints de les consigner et de les envoyer à l'autorité de réglementation, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays.

Le SPRMN dispose d'un système de collecte de données sur les pêcheries artisanales depuis plusieurs années, mais celui-ci était jusqu'ici axé sur les prises de thon effectuées par les navires locaux, l'objectif étant d'aider Nauru à respecter ses obligations internationales en matière de rapport. C'est la première fois que le système est étendu de manière systématique afin de couvrir un nombre aussi important que possible de pêcheries artisanales, notamment le ramassage sur les récifs, la pêche au harpon et la pêche nocturne, avec une couverture suffisante pour obtenir des résultats assez fiables.

En plus d'aider le SPRMN à développer son service régulier de suivi des pêcheries récifales et d'information sur les pêcheries communautaires, ce travail contribuera aux efforts engagés par Nauru pour le suivi des effets du changement climatique — en identifiant les liens potentiels entre l'évolution des populations récifales de poissons et la composition spécifique, d'une part, et les tendances climatiques, d'autre part. Il participera également à l'identification des poissons et des invertébrés devant bénéficier de davantage d'attention de la part des communautés, et des zones les plus propices à la création d'aires marines protégées (AMP). Il a récemment été démontré que les AMP présentent des avantages plus nombreux — en termes de transfert de juvéniles aux aires de pêche environnantes¹ — que les inconvénients associés au déplacement de l'effort de pêche vers ces aires environnantes, aspect qui posait auparavant question.

Le système de collecte permettra même de préciser les estimations du produit intérieur brut de Nauru, en fournissant des chiffres réguliers et plus fiables sur les débarquements de poisson par les Nauruans et leur contribution à l'économie locale.

Deirdre et Being travaillent pour la CPS depuis plusieurs années et combinent à eux deux une vaste expérience des pêcheries océaniques.

Originaire d'Irlande, Deirdre a travaillé avec des programmes de collecte de données faisant appel à des observateurs embarqués sur des navires de pêche. Elle est la première femme à avoir travaillé sur des thoniers dans les îles du Pacifique. Bien qu'elle opère à présent davantage sur la terre ferme, elle passe le plus clair de son temps à voyager d'un pays à l'autre afin d'aider les pouvoirs publics océaniques à améliorer le suivi national de la pêche au thon.

Originaire de Kiribati, Being se concentre sur les pêcheries côtières et a voyagé aux quatre coins du monde. Auparavant attaché à aider les gouvernements et les communautés des îles du Pacifique dans leur gestion des filières d'exportation

¹ <http://www.sciencedaily.com/releases/2012/05/120524123019.htm>

NOUVELLES DE LA RÉGION ET D'AILLEURS

des poissons de récif vivants (poissons de bouche et d'aquarium), il couvre à présent l'ensemble des pêcheries récifales.

Quelles stratégies nouvelles le SPRMN peut-il mettre en place pour aider les communautés de Nauru à lutter contre leur propre démon : la surpêche du milieu récifal ? Les dispositifs côtiers de concentration du poisson (DCP) figurent parmi les outils à envisager. Les DCP aident les pêcheurs à cibler des poissons hauturiers en plus grande abondance, ce qui leur permet de rapporter chez eux des prises sans mettre la pression sur les poissons récifaux et démersaux vulnérables.

Le SPRMN a également demandé la prolongation du Projet FM-ISP de renforcement des institutions de gestion des pêcheries financé par l'AusAID. Ce dernier aide le SPRMN depuis trois ans à améliorer sa gestion de la pêche thonière industrielle, en particulier en s'assurant les indispensables recettes en devises injectées dans l'économie nationale par les navires étrangers pêchant les riches ressources thonières de Nauru. Depuis le lancement du projet, ces recettes ont connu une augmentation notable et soutenue. Il est à présent temps de se tourner vers les pêcheries récifales sous pression de Nauru.

Si elle est approuvée, la prolongation du Projet FM-ISP aidera le SPRMN à améliorer dans la même mesure la protection et la gestion des pêcheries côtières. Avec une mise en œuvre adaptée, cette protection devrait au final entraîner à la hausse la production des pêcheries récifales en rétablissant la pleine productivité des aires. En situation de surpêche, l'augmentation de la pression de pêche réduit les prises, car les stocks reproducteurs ne sont plus suffisants pour

regarnir la biomasse. Cela peut sembler paradoxal, mais la réduction du niveau de pêche total ou la protection totale de certaines aires devrait augmenter les prises globales.

Bien entendu, ce principe ne s'applique qu'aux ressources en situation de surpêche sévère. Réduire la pêche exercée sur une ressource qui n'est pas en situation de surpêche sera forcément synonyme de diminution des prises. Avec l'aide de la CPS, le SPRMN doit déterminer quelles ressources récifales sont en situation de surpêche et où les communautés et les pouvoirs publics doivent concentrer leurs efforts pour obtenir les meilleurs résultats, sans que le coût n'excède ce que le pays peut supporter.

Certes, ces pêcheries récifales ne génèrent pas des millions de dollars pour l'économie de Nauru, mais elles apportent une bonne part des protéines nutritionnelles essentielles à la sécurité alimentaire permanente de l'île.

Et pour la plupart, les Nauruans sont les premiers à reconnaître que ces poissons sont meilleurs que le thon et les autres poissons océaniques de surface. Si nous devrions pouvoir compter longtemps encore sur des ressources thonières abondantes et durables, le jour viendra où il ne restera malheureusement plus de vivaneaux à raies bleues ni de carangues noires à mettre dans notre assiette.

Source : Nauru Fisheries and Marine Resources News, 7 juin 2012 (<http://nfmra.blogspot.com.au/2012/06/fishing-it-up.html>).



Lancer d'épervier sur le lagon de Nauru (image : A. Vunisea).